

Déclaration préalable au CTA du 13 Juillet 2012

Dans la suite de la déclaration du 28 juin et en complément de celle-ci.

Les mesures que nous examinons aujourd'hui conduisent à une augmentation du nombre d'adultes dans les établissements. Cependant, elles appellent un certain nombre de remarques :

- elles sont insuffisantes
- elles sont pour la plupart pourvues par des emplois précaires et à temps incomplet pour la majorité d'entre eux.
- ces emplois précaires ne sont pas précédés d'une formation qualifiante pour déboucher sur un emploi stable.

La FSU rappelle ses revendications d'emplois qualifiés, statutaires et pérennes.

Concernant les Assistants de Prévention et de Sécurité : ce n'est pas la réponse que nous attendions en terme de prévention.

Pour la FSU, la prévention doit se fonder sur le travail en équipe de tous les personnels qui interviennent auprès des élèves : enseignants, CPE, assistant-e social-e, infirm-ier-ère, médecin, CO-Psy, AED

Nous voudrions aussi dénoncer le fait qu'il n'y ait aucun apport en heures d'enseignement pour le second degré, alors que la rentrée s'annonce très difficile dans l'académie.